

AEC Techniques d'éducation à l'enfance

MISSION

VF-TEE-26-2-7

Être chargée ou chargé de cours à la formation continue, c'est agir concrètement pour le développement, le perfectionnement et la spécialisation de la relève. C'est bénéficier d'une flexibilité qui permet d'enseigner et de travailler. C'est laisser sa trace, valoriser ses compétences et prendre plaisir à les transmettre.

Agir comme chargée ou chargé de cours, c'est préparer et présenter son cours à une clientèle adulte motivée et intéressée. C'est assurer l'encadrement bienveillant de son groupe d'étudiantes et d'étudiants. C'est effectuer la correction des travaux demandée afin d'évaluer et de soutenir les apprentissages.

COURS :

- **Intervention démocratique au quotidien (322-224-RL)**

PROFIL

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire dans la discipline concernée jumelé à une expérience professionnelle pertinente
- Formation collégiale sera considérée si elle est appuyée d'une forte expérience pratique
- Expérience pratique auprès des enfants est essentielle
- Expérience en enseignement est considérée comme un atout majeur

COMPÉTENCES

- Faire preuve d'une maîtrise des savoirs, savoir-être et savoir-faire propres au champ d'expertise
- Démontrer une aisance à partager verbalement et par écrit ses savoirs
- Aptitude à interagir avec une clientèle adulte diversifiée
- Habileté à appliquer l'approche par compétences, à travailler en équipe, à gérer un groupe classe, à faire preuve de dynamisme et de créativité dans son enseignement et à créer un climat de classe propice aux apprentissages individuels et de groupe
- Sens de la planification et de l'organisation
- Aisance avec la technologie

Service : Formation continue

Statut : Chargée ou chargé de cours

Horaire : Être disponible une à deux demi-journées, les mardis, mercredis et jeudis entre 9 h et 16 h, selon l'horaire

Lieu de travail : En ligne

Durée : Session de 60 heures, du 27 avril au 3 juillet 2026, congés les 18 mai, 24 juin et 1^{er} juillet 2026

Fin d'affichage : 1^{er} avril 2026

Le Cégep de Victoriaville s'enrichit de sa diversité et est fier de souscrire à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, nous vous invitons à compléter votre profil sur notre site internet.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.